

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Présents :

Séance du : 20 décembre 2018

M. A. DE MARTIN, Bourgmestre-Président.  
MM. A. DUBOIS, J.M. DELPIRE, Mmes A.C. BURNET et B. LEPAGE, Echevins;

Mmes L. BROGNIEZ, V. TICHON, M. B. BERLEMONT, Mme M. DECHAMPS,  
MM. G. DUCOFFRE, A. DESCARTES, J. THOMAS, Mme N. VISCARDY-  
SOUMOY, MM. C. COROUGE, J. BAILEN-COBO, E. VANSTECHELMAN,  
Mmes V. DUMONT, H. BONNIVER, M. E. BAUDOIN, Mme L.  
PORROVECCHIO, M. P. PIRSON, Conseillers.

M. D. DABOMPRES, Directeur Général

Objet 16 : Déclarations d'apparement et/ou de regroupeent

### Le Conseil en séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement ses articles L1234-2, L1522-4 et L1523-15;

Vu le renouvellement des membres du Conseil communal en date du 3 décembre 2018 suite aux élections communales du 14 octobre 2018;

Vu la nécessité de renouveler les mandats communaux dans les entités par-locales;

Considérant que les conseils d'administration des ASBL communales et des intercommunales ainsi que le comité de gestion des associations de projet sont composés à la proportionnelle des conseils communaux compte tenu des déclarations individuelles facultatives d'apparement et/ou de regroupeent;

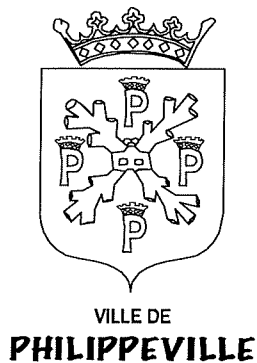
Considérant que le Conseil communal se compose de 21 membres issus des groupes politiques AGIR ENSEMBLE, MR, PHIL'CITOYENS, PS et ECOLO;

### ACTE

Article 1 : les déclarations d'apparement et/ou de regroupeent suivantes :

les 9 membres du groupe politique AGIR ENSEMBLE ont fait les déclarations d'apparement et/ou de regroupeent suivantes :

M. André DE MARTIN : ne souhaite ni s'apparenter ni se regrouper.  
Mme Véronique TICHON : ne souhaite ni s'apparenter ni se regrouper.  
Mme Martine DECHAMPS : s'apparente au CDH.  
M. Josérito BAILEN-COBO : s'apparente au PS.  
M. André DUBOIS : ne souhaite ni s'apparenter ni se regrouper.  
Mme Anne-Caroline BURNET : s'apparente au CDH.  
M. Eric VANSTECHELMAN : s'apparente au PS.



Mme Valérie DUMONT : s'apparente au PS.  
Mme Hélène BONNIVER : s'apparente au CDH.

Les 7 membres du groupe politique MR ont fait les déclarations d'appartenance et/ou de regroupement suivantes :

M. Jean-Marie DELPIRE : s'apparente au MR.  
Mme Laetitia BROGNIEZ : s'apparente au MR.  
M. Georges DUCOFFRE : s'apparente au MR.  
M. André DESCARTES : s'apparente au MR.  
Mme Brigitte LEPAGE : s'apparente au MR.  
M. Jérôme THOMAS : s'apparente au MR.  
Mme Nadine VISCARDY-SOUMOY : s'apparente au MR.

Les 2 membres du groupe politique PS ont fait les déclarations d'appartenance et/ou de regroupement suivantes :

M. Bruno BERLEMONT : s'apparente au PS.  
M. Christophe COROUGE : s'apparente au PS.

Les 2 membres du groupe politique PHIL'CITOYENS ont fait les déclarations d'appartenance et/ou de regroupement suivantes :

M. Eric BAUDOIN : s'apparente au PS.  
M. Paul PIRSON : s'apparente au PS.

Le membre du groupe politique ECOLO a fait la déclaration d'appartenance et/ou de regroupement suivante :

Mme Lina PORROVECCHIO : s'apparente à ECOLO.

**Article 2** : la répartition politique du Conseil communal de PHILIPPEVILLE s'établit par conséquent comme suit :

PS : 7  
CDH : 3  
MR : 7  
ECOLO : 1  
PTB : néant  
AGIR ENSEMBLE : 3  
PHIL'CITOYENS : néant

**Article 3** : les déclarations d'appartenance et/ou de regroupement seront transmises par le Collège communal aux organismes para-locaux concernés au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2019 et publiées sur le site internet de la commune.

**Par le Conseil,**

Le Directeur Général,  
(s) D. DABOMPRE

Le Directeur Général,  
D. DABOMPRE



Pour expédition conforme,



Le Président,  
(s) A. DE MARTIN

Le Bourgmestre,  
A. DE MARTIN

